



Mme RIVET Stéphanie,
infirmière coordinatrice
service-ssiad@ch-clunisois.fr

Bureau du SSIAD

06.30.68.34.06

Site Cluny

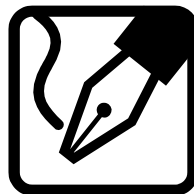
03.85.59.59.74

Site Tramayes

03.85.50.39.06

Le site internet

www.ch-clunisois.fr



Mes notes

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)



13 place du Dr Pleindoux

71250 CLUNY

03.85.59.59.59

Présentation



Le SSIAD fonctionne :

- ♦ tous les jours de l'année
- ♦ de 7h à 15h sur les 2 sites
- ♦ de 17h à 20h sur le site Corsin
- ♦ de 16h30 à 19h30 sur le site de Griffon.
- ♦ les samedis, dimanches et jours fériés, seuls les soins prioritaires sont assurés.

Le SSIAD du site de GRIFFON a une capacité de 40 places pour personnes âgées de plus de 60 ans et de 23 places pour personnes handicapées de moins de 60 ans.

Le SSIAD du site CORSIN a une capacité de 24 places pour personnes âgées de plus de 60 ans.

Fonctionnement du SSIAD

Critères d'admission

*** Etre âgé de 60 ans minimum (sauf dérogation)**

*** Avoir une prescription médicale**

*** Résider sur la zone d'intervention du SSIAD**

(codes postaux 71250 et 71520)

*** Déterminer l'admission par l'infirmière coordinatrice selon les places disponibles, le GIR (niveau de dépendance), les aides nécessaires et la capacité d'intervention du SSIAD**

*** Signer un document individuel de prise en charge**

Le SSIAD assure, sur prescription médicale :

- ♦ des soins d'hygiène,
- ♦ des soins infirmiers,
- ♦ l'accompagnement aux actes essentiels de la vie.

Le SSIAD a pour vocation de :

- ♦ éviter l'hospitalisation lors de phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile,
- ♦ faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation,
- ♦ favoriser le maintien à domicile
- ♦ accompagner les personnes à la fin de vie

La prise en charge :

- ♦ Le forfait soins est intégralement pris en charge par les organismes d'assurance maladie
- ♦ Le forfait soins ne comprend pas l'équipement et le matériel nécessaire aux soins

Les missions du SSIAD